



Edité le : 28/09/2024

Rapport d'analyse Page 1 / 2

CA GARD RHODANIEN - POLE AMENAGEMENT  
TERRITOIRE

MAISON ENVIRONNEMENT  
1007 ROUTE DE VENEJAN  
30200 ST NAZAIRE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (\*\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE24-156647	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DD DU GARD
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2409-66909-2</b>	<b>N° Prélèvement :</b>	00182227
<b>N° Analyse :</b>	00183652	<b>Nature:</b>	Eau de distribution
<b>Point de Surveillance :</b>	BAGNOLS HAUT SERVICE	<b>Code PSV :</b>	0000001331
<b>Localisation exacte :</b>	robinet cuisine UNITE PSYCHIATRIQUE READAPTATION		
<b>Dept et commune :</b>	<b>30 BAGNOLS-SUR-CEZE</b>		
<b>Coordonnées GPS du point (x,y)</b>	<b>X : 44,1617756000</b>	<b>Y : 4,6277049000</b>	
<b>UGE :</b>	2490 - AGGLOMERATION GARD RHODANIEN VEOLIA		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Type de visite :</b>	D1	<b>Type Analyse :</b>	S.MB
<b>Nom de l'exploitant :</b>	VEOLIA EAU - CGE- GARD 256 CHEMIN DU VIGET PLAINE DE CROUPILLAC - BP 2 9 30104 ALES CEDEX		
<b>Nom de l'installation :</b>	BAGNOLS HAUT SERVICE	<b>Type :</b>	UDI
<b>Prélèvement :</b>	<b>Code :</b> 000695 Prélevé le 25/09/2024 à 10h16 Réception au laboratoire le 25/09/2024 à 15h23 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / HUTTENSCHMITT Christel - LSEHL Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
<b>Traitement :</b>	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 25/09/2024 à 18h23

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Température de l'eau	11S-MB	21.6	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0	25 #
pH sur le terrain	11S-MB	7.5	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5 9 #
Chlore libre sur le terrain	11S-MB	0.37	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03	#
Chlore total sur le terrain	11S-MB	0.43	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03	#
<b>Analyses microbiologiques</b>							
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11S-MB	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1	#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11S-MB	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1	#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11S-MB	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	1	0 #
Escherichia coli (**)	11S-MB	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	1	0 #
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11S-MB	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0 #
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	11S-MB	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	1	0 #
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>							
Turbidité	11S-MB	0.43	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10	2 #
<b>Analyses physicochimiques</b> <b>Analyses physicochimiques de base</b>							
Conductivité électrique brute à 25°C	11S-MB	462	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50	200 1100 #

11S-MB ANALYSE (S.MB) RECONTROLE BACTERIO (ARS11-2020)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Jean-christophe D'OLIVEIRA  
Directeur Qualité

